

L'ACIREPh, association de professeurs de philosophie, travaille au renouvellement de l'enseignement de philosophie pour une réelle démocratisation. Ouverte à tous les collègues qui enseignent cette matière, l'Acireph propose des pistes, ouvre des débats, diffuse des idées, des expérimentations, et organise des rencontres où les professeurs de philosophie peuvent analyser en commun leurs difficultés, découvrir ou confronter leurs pratiques, dans un esprit pluraliste, sans tabou, sans autoritarisme et sans prétention à détenir ce qui serait LA vérité sur l'enseignement de la philosophie. Nous proposons notamment :

- l'instauration de **programmes plus déterminés, fondés par exemple sur des problèmes**, permettant de former sérieusement tous les élèves et de sortir de l'impasse du baccalauréat
- la diversification des **épreuves**, notamment pour les séries technologiques
- la diversification des **formes d'enseignement** de la philosophie, pour une **philosophie vivante**
- enseigner la philosophie **avant la Terminale** pour permettre une vraie **progressivité**
- enseigner la philosophie dans les **lycées professionnels**
- la création d'IREPh, pour une vraie **formation pédagogique** et didactique des professeurs par les professeurs eux-mêmes

Que vaut le travail aujourd'hui ?

En classe de philosophie, à l'école et dans la société.

Journées d'étude de l'ACIREPh

jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2016 (début des vacances d'automne)

Lycée Lurçat – 48 avenue des Gobelins – Paris 13^{ème} **Métro : Place d'Italie ou Gobelins**

Les Journées d'Étude de l'ACIREPh sont ouvertes à tous ceux que les questions de l'enseignement de la philosophie intéressent, et s'adressent tout particulièrement aux professeurs de philosophie, débutants ou expérimentés, qui souhaitent réfléchir collectivement à leur pratique, pour s'emparer des questions posées par leur métier.

Pour tout renseignement : contact@acireph.org

Dans nos classes, nous rencontrons souvent des élèves qui croient que la philosophie n'a pas besoin d'être travaillée. La philosophie souffre durablement, jusque dans le supérieur, de ce préjugé défavorable, comparativement à d'autres disciplines où le travail nécessaire à l'apprentissage semble plus facilement compris par les élèves. Le raisonnement rigoureux, la réflexion critique apparaissent à certains comme des facultés presque innées, des dons de nature ; dès lors, tout le travail visant à les exercer par l'acquisition d'une culture philosophique est réduit à une exigence basement scolaire, liée aux normes de l'institution et à l'inévitable évaluation de l'examen final.

Pour confirmer ou bien réfuter ces constats (de sens commun), nous voudrions aborder ensemble ces pistes de réflexion : Quel est le rapport des élèves au travail ? Pourquoi se plaint-on tout le temps de ce que les élèves ne travaillent pas assez ? Plus spécifiquement, en philosophie, y'a-t-il un malentendu entre les professeurs et les élèves sur les finalités du travail ? Comment légitimer le travail que nous exigeons d'eux ? Faut-il le faire ? Que répondre aux élèves qui déplorent d'avoir travaillé si c'est pour avoir 8 ou 9 ? Faut-il déplacer certaines représentations ?

Nous-mêmes, enseignants, tendons souvent à catégoriser nos élèves en fonction, sinon du travail qu'ils fournissent, du moins des notes qu'ils obtiennent. Du sympathique fumiste au laborieux tâcheron, nous distribuons nos encouragements, nos conseils et nos remontrances en essayant d'être justes, c'est-à-dire de récompenser le travail effectivement fourni – sans toujours y parvenir – probablement guidés par l'idéologie méritocratique de notre institution.

Anciens bons élèves souvent, quel rapport les professeurs ont-ils eux-mêmes vis-à-vis de leur travail ? Par exemple, que révèlent les mémoires professionnels des enseignants débutants sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur appréhension du métier ?

Les élèves, de leur côté, semblent pris dans une autre contradiction : conscients de l'importance du travail dans notre société, ils expriment parfois une réticence face aux conditions économiques et sociales qui les attendent après leur formation. Ils ne semblent pas associer le travail salarié à l'épanouissement personnel ni à l'utilité sociale, mais à la simple rétribution matérielle, extrinsèque, au salaire qu'il leur faudra bien gagner. Mais de quelle rétribution le travail philosophique peut-il se prévaloir ? Le professeur peut promettre l'autonomie comme récompense immanente de l'effort de penser, quand l'élève vise seulement la bonne note comme salaire scolaire.

La question, souvent posée par les élèves : « à quoi ça sert ? » est à prendre au sérieux. Quelle est la valeur de notre travail ? Que formons-nous ? Comment affronter la question de notre utilité pour des jeunes qui ne se satisfont plus d'étudier les humanités pour elles-mêmes ?

Par ailleurs, le travail est une notion au programme. Nous abordons ainsi dans nos cours le travail sous des rapports divers. D'un côté, nous exigeons des élèves un travail qui s'inscrit, selon nous, dans leur formation humaine, citoyenne et professionnelle. D'un autre côté,

en distinguant le travail comme activité libre (praxis) constituant pour elle-même sa propre fin et le travail comme production, moyen pour une finalité extérieure (poïesis), nous pouvons dénoncer le travail comme aliénant. Cette critique est-elle encore pertinente pour analyser et diagnostiquer la réalité contemporaine du travail dans notre société ? Dans la relation parfois conflictuelle, au sein de notre profession, entre une *philosophia perennis* et un ancrage dans l'actualité, faut-il envisager des transformations dans le regard philosophique que nous portons sur le travail ? Qu'ont à nous dire les sciences sociales, notamment, sur les évolutions contemporaines du travail dans notre société ?

Plus particulièrement, quelles distinctions nouvelles faudrait-il apporter entre le travail, l'emploi et le salariat ? Quelle est la valeur du travail d'un chômeur, d'un retraité, d'un étudiant ou d'un bénévole ? La notion de lutte des classes s'applique-t-elle seulement au partage de la valeur produite, ou bien à la détermination même des activités auxquelles on attribue de la valeur économique ? Que penser des idées, émergentes dans le champ politique, d'un revenu universel ou d'un salaire à vie, déconnectés des postes de travail effectivement occupés ? Ces questions s'inscrivent dans une conception de l'enseignement de la philosophie comme devant donner aux élèves des outils critiques pour penser le monde d'aujourd'hui et ses évolutions, en se nourrissant d'éclairages extra-philosophiques.

PROGRAMME DES JOURNÉES D'ÉTUDE

JEUDI 20 OCTOBRE 2016

9h30 - Accueil

10h - **Allocution d'ouverture** – Frédéric LE PLAINE, professeur de philosophie, président de l'ACIREPh

10h30 - **Conférence-débat : Anne BARRÈRE**, sociologue (Univ. Paris V), interviendra sur le rapport au travail des enseignants et des élèves.

12h30 – Déjeuner

14h – 16h / 16h30 – 18h30 – **Ateliers aux choix** (cf. encart « Ateliers »)

18h30 – Clôture 1^{ère} journée – Dîner

VENDREDI 21 OCTOBRE 2016

8h30 – Accueil

9h – **Conférence-débat : Yves SCHWARTZ**, philosophe (Univ. Aix-Marseille), interviendra sur les implications de l'ergologie pour concevoir le travail dans l'enseignement philosophique .

11h – **Conférence-débat : Bernard FRIOT**, sociologue (Univ. Paris X), interviendra sur les enjeux actuels du salariat.

13h - Déjeuner

14h30 – **Ateliers aux choix** (cf. encart « Ateliers »)

16h – **Présentation des commissions de l'ACIREPh et travaux en commission**

18h – Bilan et clôture des journées

ATELIERS AU CHOIX

jeudi 20 octobre : 14h – 16h et 16h30 – 18h30 ; vendredi 21 octobre : 14h30 – 16h

- 1) **Réflexivité enseignante : comment travaillons-nous ?**
(animé par Rémy David, professeur de philosophie)
- 2) **En classe – Colloque des philosophes – Élection d'un nouveau ministre du travail**
(animé par Éliette Pinel, professeure de philosophie)
- 3) **Plan de travail et classe inversée**
(animé par Guillaume Lequien, professeur de philosophie)
- 4) **Accompagner l'apprentissage du philosophe**
(animé par Jacques Le Montagner, professeur de philosophie)
- 5) **En classe – Débat et pédagogie coopérative**
(animé par Lucie Chanu, professeure de philosophie)
- 6) **À quoi reconnaît-on une copie « sérieuse » ? A partir de copies de baccalauréat**
(animé par Cécile Victorri, professeure de philosophie)
- 7) **En classe – Usages du cinéma et des séries (*Sons of anarchy ; Cleveland VS Wall Street*)**
(animé par Sarah Margairaz et Frédéric Le Plaine, professeurs de philosophie)

Pour plus d'informations, visitez notre site : www.acireph.org

Vous y trouverez...

- notre **revue** : *Côté philo* et les bulletins de l'Acireph **en accès libre**
- des **outils pédagogiques** et des **réflexions** sur notre enseignement
- une **histoire critique de l'enseignement** de la philosophie en France et à l'étranger
- le **rapport Derrida - Bouveresse** (1989) qui, plus de 25 ans après, n'a pas pris une ride...
- notre « **Manifeste pour l'Enseignement de la Philosophie** », texte fondateur de l'Acireph
- les **résultats complets de notre enquête** menée en 2015 en collaboration avec le Snes auprès de plus de 420 collègues : il s'agit de **la plus vaste consultation des professeurs de philosophie** depuis l'entrée en vigueur des derniers programmes en 2003 et 2005.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ACIREPh et/ou D'ADHÉSION

- Je m'inscris aux journées d'étude 2016, je paye 10 €
- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2016/2017, je paye 30 €
- Je m'inscris aux journées d'étude 2016 & j'adhère à l'ACIREPh pour l'année 2016/2017, je paye 35 €

L'ACIREPh est une association entièrement indépendante, elle ne vit que grâce au soutien de ses adhérents.
La cotisation peut donner lieu à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de son montant (CGI art.200).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal :..... Ville :

e-mail :..... Tél :.....

Souhaitez vous être inscrit sur notre liste de diffusion pour participer aux échanges entre les adhérents ? oui non
Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris